



Remboursement d'une facture avec une garantie panne auto

Par **LE BARS**, le **02/04/2009** à **13:40**

j' ai souscrit lors de mon prêt auto, une garantie panne auto qui me couvre en cas de panne moteur.

Je suis tombée en panne à 600 kms de chez moi, j'ai donc déposé ma voiture dans le garage le plus proche, on m'a établi un devis : joint de culasse, radiateur, pompe à eau, thermostat et tout ce qui en découle ! une semaine de délai pour réparer la voiture.

Etant dans l'urgence puisqu'il fallait que je rentre le plus rapidement possible, dans la précipitation j'ai signé le devis, oubliant la garantie panne auto (je n'avais aucun documents sur moi pouvant m'y faire penser).

Les réparations faites, je récupère ma voiture avec une facture de 2200 € et je reprend la route pour rentrer chez moi. Dans les jours qui suivirent je me suis rendu compte de l'existence de cette garantie souscrite avec mon contrat de prêt.

Je décide donc de voir avec mon conseiller à la banque ce qui est possible de faire pour récupérer les frais qui normalement auraient été pris en charge par cette garantie.

Nous appelons donc l'organisme en expliquant la situation, et on me demande d'envoyer un courrier détaillant les faits, la facture originale et la copie de la carte grise du véhicule en question !

Ce que je m'empresse de faire le jour même.

Aujourd'hui je reçois un recommandé :

"étant donné l'importance des travaux, une expertise aurait été nécessaire afin de déterminer l'origine de la panne"

"aucune réparation effectuée sans l'accord préalable du service Panne auto ne sera prise en charge"

Ce qui veut dire que je paye tous les mois pour une garantie et aujourd'hui je leur présente une facture qu'il ne prendront pas en charge !

Je voudrais donc savoir si je n'ai pas de recours, sachant que ce genre de garantie n'est pas commune et que j'ai juste oublié l'avoir souscrite, sachant également que pour avoir demandé l'avis de plusieurs garagistes, je savais que c'était un joint de culasse. N'y a t-il pas de solution pour que je récupère ce qu'ils auraient du payer ?????? Merci de me répondre car aujourd'hui je suis obligée de vendre mon véhicule !!!